LETTRE MUNICIPALE
88
FÉVRIER 2024

MOOSCH
NOTRE VILLAGE

p.3
POLITIQUE
L'Attalisme,
un nouveau concept.

p.6
CULTURE
Conférence de
Maître Moser.

p.9
ACTION MUNICIPALE
Bilan 2023
et projets 2024.

INFOS PRATIQUES

ALLO LA MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi : 8h – 12h
Mardi : 14h – 17h
Mercredi : 8h – 12h
Jeudi : 14h – 17h
Vendredi : 8h – 12h ; 14h – 16h

Plus que jamais, élus et personnel communal sont à votre écoute.

CONTACT

Tél. : 03 89 82 30 70
Fax : 03 89 38 90 23
E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr

SITE INTERNET

http://www.moosch.net

Rencontre avec le maire et les adjoints sur rendez-vous

SOMMAIRE

Photo de la 1ère de couverture :
Le jeu des 1000 euros

2	Infos pratiques
3	L'éditorial du Maire
4 - 6	Bien vivre ensemble...
7 - 9	Agir pour les Mooschois
10	Rubrique du Papydocteur
11	Préserver notre cadre de vie
12 - 13	Retour sur images
14 - 17	Les décisions du conseil
17 - 18	Lu par ailleurs
19 - 20	Paroles de lecteurs
20	Agenda

Publication périodique d'information communale gratuite tirée à 900 exemplaires.

Distribuée par les membres du Conseil Municipal.

Directeur de la publication : José SCHRUOFFENEGER.

Photos : Pascale RINGENBACH, Patricia LAILLY, Sylviane RIETHMULLER, Marie-Eve PAOLIN, Pascal KNIBIELY, Bernard RUDLER, Gilles STEGER, Christine FRIESS, Bastien GULLY, France Inter

ORDURES MÉNAGÈRES

Toute modification de la composition du foyer doit être rapidement **signalée en mairie** afin que les factures de redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères soient ajustées.

CALENDRIER « DÉCHÈTERIE MOBILE »

Les mercredis 28 février, 27 mars de 10 h à 16 h sur la place Beltrame.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune :

Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante : services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales.

Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. **A compter du 1er janvier 2024, la population totale de notre village s'établit à 1642 personnes.**

RECRUTEMENT ASSOCIATION APAMAD

MAISON PÉRINATALE

Depuis la fermeture de la maternité, on a constaté que **beaucoup de personnes ne connaissent pas l'existence de la maison périnatale** qui a ouvert ses portes en novembre 2019.

Nous ne pouvons qu'encourager nos concitoyennes concernées de profiter de ce service de proximité.

DÉVELOPPONS LE COMPOSTAGE...

Dans le cadre de l'évolution du traitement des déchets, développons le compostage dans des **Composteurs fabriqués à Wesserling.**

Dimensions : hauteur 0.90 m x largeur 0.90 m x profondeur 0.90 m, contenance 700 litres.

Prix de vente (prix coûtant) 140 € livré (livraison gratuite pour tout le territoire de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin). L'association peut également fabriquer **des composteurs avec du bois de palettes** au prix coûtant de 90 €.

Ainsi, en installant un composteur durable dans votre jardin :

- **vous soutenez une association d'insertion,**
- **vous vous équipez avec du bois de provenance locale,**
- **vous allégez le volume de vos ordures résiduelles.**

Pour toute information ou commande, contactez l'association par tél 03 89 82 91 98 ou en laissant un message sur la boîte contact : contact@patrimoineetemploi.fr

URGENCE 114

Lancé en 2011 par les ministères de la Santé et de l'Intérieur, et piloté par le CHU Alpes-Grenoble, **le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24h et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques,** pour contacter, grâce au dispositif de Conversation Totale (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application « Urgence 114 ».

On compte aujourd'hui plus de **7 millions** de personnes déficientes auditives en France, et **seulement 1 français sur 5** connaît le service d'urgence qui leur est dédié.

EDITORIAL DU MAIRE

L'Attalisme, un nouveau concept

Professeur dans une autre vie et désormais investi dans un autre « job », je continue néanmoins de suivre de près tout ce qui touche aux questions d'éducation. **Ainsi, il m'était difficile de ne pas me pencher sur la secousse tellurique qui vient de s'abattre sur l'Education Nationale.**

Les résultats de l'enquête Pisa (programme international de suivi des acquis des élèves) qui ont été publiés en fin d'année ont révélé une **« baisse généralisée des performances »** en mathématiques et en français en même temps qu'un creusement des inégalités sociales. Est-ce véritablement une surprise ? Bien sûr que non, le niveau baisse depuis de nombreuses années. Mais cette fois **la dégringolade dans les classements internationaux est vertigineuse.** Le score de la France a chuté de plus de 20 points. La proportion d'élèves très en difficulté augmente alors que celle des élèves très performants diminue. Autant dire, qu'à la lumière de ces résultats, **le déni n'est plus de mise.**

Gabriel Attal, l'enfant chéri de la macronie aux allures de gendre idéal, devenu 1er ministre avait préparé la nitroglycérine en même temps que l'accélération de sa carrière politique, pour **dynamiter le collège unique.**

Un petit rappel s'impose. Jusque dans les années soixante, peu d'enfants faisaient des études. Une minorité passait un examen d'entrée en sixième et restait au lycée jusqu'au bac. Il y avait le certificat d'études, des CAP pour les meilleurs élèves et le travail pour le plus grand nombre. Puis, l'évolution des conditions de production exigeant de meilleures formations pour les travailleurs, on a prolongé la scolarité dans des cours complémentaires, des collèges d'enseignement général, des collèges d'enseignement secondaire et enfin des collèges (tout court). Tous les enfants allaient fréquenter ces prolongements de l'école primaire mais les uns étaient destinés aux études dites longues (bac et université), les autres aux études courtes (CAP, BEP) les derniers, élèves fragiles, élèves en difficultés étaient accueillis dans des filières dites de transition... on n'a jamais bien su vers quelle destination. **Et puis à la fin des années soixante-dix, on a crée le collège unique c'est à dire que tous les enfants accédaient au collège dans des classes en principe indifférenciées afin que tous les élèves disposent du même bagage à la fin de la scolarité obligatoire. C'était un projet généreux, égalitaire, à priori juste.** Mais sous l'effet de la massification de l'éducation, du poids grandissant des inégalités sociales, de **la difficulté pour les profs d'enseigner dans des classes hétérogènes...** ce collège unique s'est décomposé progressivement et n'arrive plus à assurer sa mission de service public et n'atteint pas les objectifs initiaux. Et tout le monde le sait. Ainsi, il n'est pas étonnant que les annonces de Gabriel Attal aient trouvé bon écho auprès des français.

Essayons d'y regarder d'un peu plus près. L'Attalisme, - on peut en effet imaginer que son successeur reprendra à son compte les idées avancées par l'éphémère ministre de l'éducation nationale - **l'Attalisme donc, c'est séparer les bons des mauvais élèves, notamment en maths et en français, en instaurant des groupes de niveaux différenciés. C'est également le retour du redoublement, c'est encore l'entrée au lycée conditionnée par l'obtention d'un brevet des collèges annoncée plus difficile, c'est enfin une nouvelle épreuve de maths et de culture scientifique pour les élèves de première.**

Ces groupes de niveaux se veulent **la mesure emblématique de ce « Choc des savoirs ».** Que disent des personnalités éminentes du monde de l'Education après ces annonces tonitruantes ?

« La crainte, c'est que les élèves fassent des choses très différentes dans ces groupes et que cela conduise à figer les inégalités de niveau », « Il y a un risque évident, celui de la stigmatisation des élèves faibles, avec très peu de passerelles réelles d'un niveau à l'autre », « Ce système profite aux meilleurs mais les plus fragiles ne bénéficient plus de la dynamique d'une classe hétérogène », « Pour les bons élèves, ils ne pourraient ne pas avoir que des avantages à se retrouver en situation de compétition accrue... à l'heure où l'anxiété scolaire fait des ravages ». Pour mettre en œuvre ce choc des savoirs, **il faudrait disposer rapidement de milliers de profs et donc créer des postes,** l'ex- ministre en avait convenu d'ailleurs, or chacun connait les difficultés de recrutement qui frappe l'Education Nationale et les budgets qui lui sont alloués.

Ces réformes annoncées sont toutes d'inspiration libérale, **on retrouve dans cet électrochoc le choix de privilégier les premiers de cordée et de mettre en place un collège à plusieurs vitesses. L'émancipation collective par l'école, l'école libératrice chère aux fondateurs de l'école publique est désormais obsolète.**

José SCHRUOFFENEGER
Janvier 2024

Citations du mois

« Le collège concentre la bataille qui s'annonce : celle d'une école unique ou à plusieurs vitesses ».

Franck BUCHY, DNA (2.02.24)

« Le français est la langue du progrès social et de l'universalisme.
La défendre est une préoccupation transpartisane ».

Daniel EHRET, Le français, langue riche et maltraitée

Témoignage de l'épouse de Dominique BERNARD, le professeur d'Arras, lâchement assassiné par un fanatique.

« Il aimait Proust, Claude Simon, Céline et Pierre Michon. Il aimait la poésie, la philosophie, le cinéma (...) Il aimait l'Italie, il aimait le gothique, les cathédrales, les glaciers préférés du Routard. Il aimait la Provence, ses couleurs, ses senteurs. Il aimait les étangs, les rivières et les fleurs, les forêts, il aimait la lumière rasante du soir. Il n'aimait pas l'informatique et les réseaux sociaux. Le téléphone, il n'en avait même pas. Il n'aimait pas la foule, ni les honneurs, les cérémonies qu'il avait en horreur. ***Sensible et discret, il n'aimait pas le bruit et la fureur du monde. Il aimait profondément ses filles, sa mère et sa sœur. Nous nous aimions ».***

Le chiffre du mois

60 %

c'est le pourcentage d'élèves du CP ne disposant pas de manuel de français ou de mathématique en France.

Jeux des 1000 euros

Certains d'entre vous connaissent sans doute **« Le Jeu des 1000 Euros », une émission qui passe tous les jours à midi quarante-cinq sur France Inter**. Il s'agit du plus ancien des jeux radiophoniques, crée en 1958 et qui reste l'une des émissions phares de France Inter… **C'est l'émission la plus écoutée de toutes les radios.** Il s'agit d'un jeu de culture général, très bon enfant, qui permet aux candidats de gagner 1000 euros s'ils répondent à une série de questions qui sont toutes envoyées par les auditeurs. Quant aux candidats, ils sont sélectionnés sur place à l'heure des enregistrements. **Le jeu est ouvert à tous, sans inscription préalable.**

L'animateur de cette émission s'appelle Nicolas Stoufflet et il se promène 10 mois sur 12 dans tous les départements de France et se rend dans les communes qui l'ont invité. Cette émission fait marcher les neurones.

Les candidats face à Nicolas Stoufflet

Le maire s'est fixé comme objectif de faire venir le « Jeu des 1000 Euros » à Moosch. Après plusieurs tentatives, il a eu une réponse positive. **France Inter sera chez nous le jeudi 28 mars et 5 émissions seront enregistrées qui passeront sur les ondes 5 jours de suite, c'est à dire qu'on parlera de notre village sur la Radio nationale la plus écoutée de France.** Cette visite est un peu le bâton de maréchal de notre maire qui salive déjà comme un gourmand devant une bonne choucroute royale. Nous vous invitons dès à présent à rejoindre **la salle de l'Espérance le 28 mars** pour assister à ces enregistrements.

L'histoire d'Ibrahima

Quand Ibrahima nait en février 2021, Flavia et Abass, ses parents, savent que leur bébé est atteint d'amyotrophie spinale. Parce que cette maladie rare, mortelle, était présente dans la famille de Flavia, une recherche génétique a été menée pendant la grossesse et a permis de poser le diagnostic avant même sa naissance. Heureusement, un traitement existe.

À cinq semaines tout juste, avant même l'apparition des symptômes, Ibrahima reçoit l'injection de thérapie génique qui va changer sa vie.

Aujourd'hui, à deux ans et demi, Ibrahima court, saute et danse comme tant de garçons de son âge, sans signe visible de sa maladie.

Comme plus de 3 000 enfants dans le monde, dont une centaine en France, **Ibrahima a bénéficié du traitement de thérapie génique, issu des recherches pionnières menées par le laboratoire du Téléthon, Généthon.** Ce traitement permet en une seule injection, grâce à un gène-médicament, de préserver les motoneurones. **Il sauve la vie d'enfants dont, pour la majorité, l'espérance de vie ne dépassait pas deux ans.**

C'est pour que l'aventure d'Ibrahima se répète que nous continuons de nous engager. Nous avons remis 7810 euros à l'antenne haut-rhinoise de l'AFM Téléthon. C'est une somme magnifique pour un petit village comme le nôtre. C'est notre contribution collective qui désormais permet à des enfants et à des familles de vivre comme tout le monde.

Merci à tous les bénévoles du Téléthon !

Remise de notre contribution à la responsable Sud Haut-Rhin de l'AFM Téléthon.

Les enfants des écoles toujours présents à la corrida du Téléthon.

Des nouvelles de la Mine aux bouquins

Premiers achats de 2024... environ **80 nouveaux livres vont arriver dans nos rayons à compter de début février.** Toutes les nouveautés et top des ventes de ce dernier trimestre, des romans, des thrillers et policiers, le **Goncourt 2023,** et « Ma vie sans gravité » le livre de Thomas Pesquet, un petit échantillon à disposition de nos lectrices et lecteurs.

Nos lectrices et lecteurs ont aimé...

Avalanche Hôtel – Thriller de Niko TAKIAN

L'histoire commence en 1980, dans une chambre d'un hôtel de montagne, où Joshua est agent de sécurité. Il est à la recherche d'une jeune femme de 18 ans, portée disparue depuis sa soirée d'anniversaire. Dans sa course pour la retrouver, il se met à suivre un drôle de personnage dans le froid et la neige... **et se réveille 28 ans plus tard dans une chambre d'hôpital, enquêteur dans la police suisse.**

Que s'est-il passé pendant ces 28 années ?
Qu'est-ce que son esprit confus a retenu comme informations ?
Cet excellent polar, écrit sans un mot de trop, nous entraine dans les dédales de la mémoire et le froid, personnage omniprésent de cette brillante intrigue.

AWF, bénévole de la bibliothèque

Les voleurs d'innocence – Roman de Sarai WALKER

Derrière la façade de cette riche demeure, une famille essentiellement féminine. Au fil des pages, **nous découvrons l'évolution de ces « femmes atypiques »** contraintes par les conventions sociétales des années 1950. De fait, les drames hors normes s'y succèdent. Ce roman nourri de sororité et de courage, nous habite dès la première page et ne cesse de nous interpeller au fil de la lecture.

RJ, lectrice

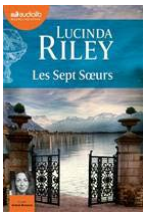

Les sept sœurs – Saga familiale en 7 tomes de Lucinda RILEY

Ce sont 7 livres extrêmement prenants. L'un plus beau que l'autre. **Ce père, énigmatique, qui avait adopté aux quatre coins du monde sept filles, nous permet de voyager dans sept pays différents.** On y découvre énormément d'événements et des personnages inoubliables haut en couleur. Cette saga est une histoire d'humanité qui a déjà conquis 25 millions de lecteurs dans le monde. L'auteure a affirmé son immense talent créant un genre littéraire à part entière. A lire absolument.

FJ, bénévole de la bibliothèque

Le spleen du pop-corn qui voulait exploser de joie – Roman de Raphaëlle GIORDANO

Joy a trente-quatre ans... vingt dans son corps et cent ans dans sa tête.

Je recommande ce livre car les écrits de cette auteure me captivent. D'un style léger et gai, ce livre révèle psychologie et créativité. **Exploser comme un pop-corn, c'est peut-être ça la vraie vie !** Très bon livre qui vous fera passer un agréable moment, un livre bon pour le moral.

CA, lectrice

Conférence

La Mine aux bouquins aura **le plaisir d'accueillir pour la deuxième fois Maître MOSER,** l'avocat bien connu (affaire Grégory) pour une conférence et un échange suite à la publication de son deuxième livre **« Mes procès insolites ».**

Rendez-vous à la bibliothèque le vendredi 12 avril à 17 heures.

Inscriptions à l'école maternelle de Moosch

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2024 auront lieu **le vendredi 22 mars 2024. Il s'agit donc des enfants nés en 2021.**

Il sera nécessaire de prendre contact avec l'école avant cette date afin de convenir d'un créneau horaire et de récupérer le dossier à compléter pour finaliser l'inscription.

Voici les pièces justificatives à fournir pour le vendredi 22 mars (en plus du dossier d'inscription complété et signé) : **pages du carnet de vaccination, livret de famille ou carte d'identité de l'enfant.** L'inscription dure une quinzaine de minutes, n'hésitez pas à poser toutes les questions que vous souhaitez. Un temps d'immersion avec votre enfant sera proposé au courant du mois de juin.

Si vous faites le choix d'inscrire votre enfant dans une autre école (privée ou public), merci d'en informer la directrice afin que l'équipe enseignante puisse s'organiser au mieux en fonction des effectifs à venir.

Pour contacter l'école : 03 89 38 10 88 / ce.0680709B@ac-strasbourg.fr

Rose...
3e dauphine de miss Alsace

Depuis sa plus tendre enfance, Rose LINDECKER était toujours attirée **par l'univers des paillettes, des belles robes, des princesses et des miss...** Tout en restant simple et naturelle...

Avec une copine du lycée, elles se lancent un défi : celui de participer à l'élection des miss 15-17 ans. Même principe que pour nos miss nationales qu'on voit à la télé, mais pour des adolescentes.

Et c'est comme ça que l'aventure commence... 32 participantes pour Miss Haut-Rhin, elle n'est, malheureusement, pas couronnée ce soir-là... mais **elle a réussi à conquérir le jury qui, finalement, la retient pour participer à l'élection de miss Alsace.**

Quelques répétitions, cours de défilé, cours d'éloquence et autres tests de culture générale plus tard, et la voilà sur la scène du Relais Culturel à Thann le 06 octobre dernier face à 19 participantes venues de toute la région Alsace.

Faisant le bonheur de sa famille, Fabrice et Nathalie, ses parents, Marthe, sa mamie, et créant l'euphorie de ses amis présents ce soir-là, **Rose LINDECKER devient la 3e dauphine de Miss Alsace 15-17ans.**

Rose a été acclamée comme il se doit lors de la soirée des vœux de la municipalité. **« Ah qu'elles sont jolies les filles de mon pays... ».**

Rose une mooschoise, 3e dauphine de Miss Alsace.

Lucas... chez Cartier

C'est l'histoire d'un petit garçon qui, à 9 ans en regardant un livre sur les métiers, annonce à ses parents Evelyne et Thierry, qu'il sera horloger quand il sera grand.

L'idée poursuit son chemin jusqu'au collège, en 3°, où ce jeune homme ira faire un stage de découverte chez M. OBRECHT à Moosch. Entre transmission de cette passion et réparation de coucous en tous genres sur son temps libre, Lucas SPERISSEN entre à l'école de l'horlogerie de Morteau et devient le meilleur élève de sa promotion. Il décroche ses diplômes « haut la main » et, tout naturellement, son école l'inscrit **au prestigieux concours de l'institut de l'horlogerie de la maison de luxe CARTIER.**

Lucas SPERISSEN et son chef d'œuvre (photo Guillaume Perret).

8 jeunes, issus des meilleures écoles Suisses, Allemandes et Françaises sont retenus. **Lucas étant le plus jeune sélectionné par son âge et par son niveau de formation.** Le principe est d'imaginer et de créer de toute pièce une œuvre design et originale d'horlogerie afin d'épater un jury composé de personnalités prestigieuses dans le monde du tic-tac.

Après moultes péripéties dans cette aventure, Lucas finalise et présente son projet...

Un peu dépité et persuadé d'avoir tout loupé, finalement, il a épaté le jury et s'est distingué des autres candidats en **façonnant lui-même à la main toutes les pièces de sa Montre Canne.**

Lucas SPERISSEN entre dans la cour des grands en étant **le premier français à remporter ce renommé concours de la maison Cartier** et ainsi étoffer son CV d'une de ses plus belles cartes.

Lucas tient à remercier chaleureusement M. OBRECHT pour tout ce qu'il lui a appris et pour l'avoir conforté dans son idée d'orientation qu'il ne regrette pour rien au monde.

Quant à nous, nous sommes fiers qu'un jeune de notre village réussisse dans la voie qu'il a choisie. Bravo Lucas !

Soutien scolaire de l'association *Les Schwalmalas*

Soucieuse de s'impliquer dans la vie du village et de la communauté de communes, l'association Les Schwalmalas, parents d'élèves de l'école ABCM de Moosch, a mis en place un projet de soutien scolaire et d'ateliers de bricolages ouverts à tous les enfants. En petits groupes de 5 enfants maximum, les enseignants formés aux pédagogies actives et aux besoins éducatifs particuliers, ont à coeur de faire progresser les enfants en respectant leur rythme, dans un cadre d'apprentissage sécurisant et bienveillant, en français, allemand et mathématiques, selon leurs besoins individuels. Le soutien scolaire concerne les enfants de la maternelle à la 6e inclus (jusqu'à la 3e en allemand), avec ou sans difficultés scolaires, y compris les enfants scolarisés en monolingue.

Il a lieu les mercredis et vacances scolaires (hormis les vacances de Noël), à un tarif de 12 € de l'heure.

Renseignements : 07 67 85 56 44, soutienscoschwalmala@gmail.com et site internet de l'école : https://www.abcmmoosch.fr/soutien-scolaire/

L'association Les Schwalmalas propose également des ateliers de bricolage les mercredis après-midi, animés par des parents bénévoles (15 € les 3h), programme à venir sur le site internet de l'école.

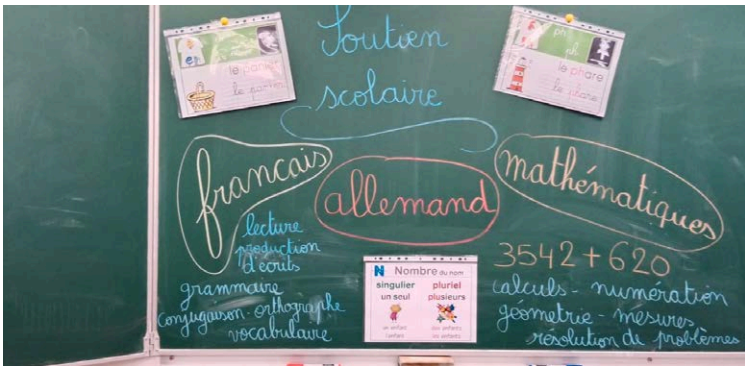

Repair Café ! Kezako ?

Si votre aspirateur ou votre sèche-cheveux vous fait des misères, à ce jour, vous avez deux solutions, vous jetez et vous rachetez ou bien vous tentez le parcours du combattant pour trouver un service après-vente qui vous dira que votre appareil est trop vieux.

Le repair café est **un espace collaboratif dédié à la réparation.** Il s'agit bien de prolonger la durée de vie des objets plutôt que de les jeter.

Le repair café est un **espace convivial où se retrouvent experts bénévoles et amateurs de bricolage** pour aider à réparer des objets allant de l'appareil électronique aux vêtements en passant par les petits appareils ménagers.

Le repair café est enfin **« une étape de la longue marche vers le zéro déchet ».**

En choisissant la RÉPARATION, nous faisons **un geste concret pour la planète tout en contribuant à un mode de consommation plus responsable et durable.**

Notre tentative du premier repair café aura lieu **le 28 septembre prochain, salle Coutouly.**

Apportez vos objets défectueux ; Rencontrez des réparateurs bénévoles ; **Apprenez à réparer.**

Vous ferez des économies, vous réduirez des déchets, **vous renforcerez la convivialité.**

Vous êtes bricoleur et/ou souhaitez développer vos compétences en réparation, rejoignez la com-munauté.

Renseignements :
contact@sm4.fr ou 03.89.82.22.50

Parlons-nous, rien qu'un mot...
Un sourire à moitié c'est déjà énorme.
Même si ça ne va pas plus loin qu'un signe de tête
Ça dit, tu es là, je t'ai vu, je te respecte,
Alors parlons-nous.
Commencez doucement...
Parlons jusqu'à trouver quelque chose à dire. Mais surtout parlons-nous.
Dites n'importe quoi
Allez-y perdez-vous en balivernes
Voyez comme on s'éloigne, voyez comme on s'isole
Alors parlons-nous, parlons-nous.

C'est avec ce bel extrait d'un texte de Francis Cabrel que le personnel de la commune, les conseillers municipaux, les adjoints et le maire vous souhaitent une belle année 2024.

Bilan 2023 et projets 2024

2023 restera probablement un grand cru pour notre municipalité en termes d'investissements, sans doute un pic sur les 22 dernières années. En suivant l'ordre des articles du Grand Livre, la bible financière des communes, on notera : des remboursements d'emprunts, la mise en place de deux mains courantes sur l'escalier central de l'église, l'installation d'un troisième columbarium au cimetière, l'achat de casques et de tenues de feu complètes pour les sapeurs-pompiers, le remplacement d'une dizaine de guirlandes de Noël pour la grand'rue, la mise à disposition au service technique d'un nettoyeur haute pression, d'une lance télescopique, d'un cric et d'une clé dynamométrique, d'un perforateur – burineur, d'une bâche de protection et de deux téléphones portables pour les agents, l'acquisition de 5 couchettes empilables pour l'école maternelle et de tabourets pour l'école élémentaire, un réfrigérateur, du mobilier de bureau et des étagères destinées aux archives pour la mairie. La réhabilitation de deux chemins forestiers, au Brand et à la Vierge.

Enfin **les deux gros morceaux prévus dans le programme de notre équipe et que nous avons mené à bien. La rénovation de la rue de la Mine d'Argent et la réhabilitation de notre mairie où nous sommes revenus après un an d'exil Salle Coutouly.**

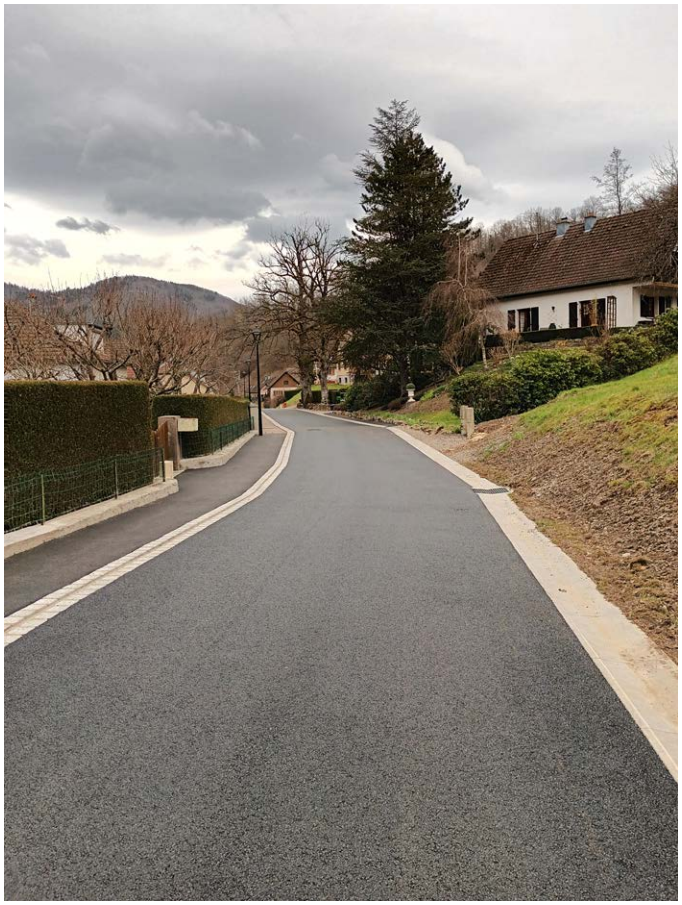

La disparition des toiles d'araignées donne un autre cachet à la rue.

Nous avons inauguré la rue de la Mine d'Argent au mois de mai par une matinée printanière particulièrement accueillante. Nous l'avons voulue « à la bonne franquette », sans chichi avec **la présence nombreuse de riverains qui nous ont exprimé avec de la sympathie non feinte leur satisfaction.** Il est vrai que la métamorphose a été particulièrement réussie. Une nouvelle chaussée, un bel éclairage public à Led et surtout la suppression de tous les réseaux aériens désormais enfouis qui donne un beau cachet à cette rue qui mène au Camping dont le président nous a accueilli pour l'incontournable « verre de l'amitié ». Le maire a rappelé comme il le fait à chaque inauguration des rues réhabilitées dans notre village que désormais **la rue appartenait aux riverains, qu'ils devaient en prendre soin et veiller à respecter la vitesse à 30 KM à l'heure.** Ce que chacun a admis, bien sûr !

Raphaël Schellenberger notre député à l'habitude de dire, avec le sourire évidemment, que les maires retapent leur mairie quand ils ne savent plus quoi faire. Que le député ne s'inquiète pas, **des projets, le maire en a plein la tête mais il manque les sous.** Franchement, notre mairie a bien mérité de la nation. Elle était restée dans son jus depuis les années 80 avec encore de la moquette sur les murs. Elle était aussi une passoire thermique, ce qui dans les temps actuels n'est plus acceptable. Enfin les conditions de travail de nos agents n'étaient pas terribles. Ce sont les raisons pour lesquels nous avons entrepris ces travaux... peut-être aussi parce que **notre commune le valait bien.**

Modernité urbanistique et tradition de Noël.

Nous inaugurerons quand les beaux jours seront revenus et nous proposerons une journée « Portes ouvertes » afin que toutes les citoyennes et tous les citoyens puissent visiter notre maison commune qui a changé de visage. L'accueil, la salle du conseil municipal, le bureau du maire pour les rdv, le bureau des adjoints et la tisanerie pour le

personnel au rez-de-chaussée, les bureaux d'une secrétaire, du secrétaire général, du maire et du service technique à l'étage où se trouve également une petite salle de réunion.

Pour satisfaire au « deux en un », on pourra, le jour de l'inauguration, **se déplacer rue André Malraux pour voir de plus près « le transformateur transformé »** par deux artistes plasticiennes spécialisées dans le trompe l'oeil. J'avais promis aux professionnels de santé d'embellir l'accès au pôle médical puisque beaucoup de patients stationnent rue André Malraux, d'où l'idée de donner une autre allure à ce qui était devenu une verrue et qui est désormais **le vrai-faux « café-théâtre de la Gare ».** Cette œuvre d'art est appréciée par beaucoup de mooschoises et de mooschois qui nous ont complimentés.

Transformateur devenu œuvre d'art.

Nous avons dépensé beaucoup d'argent en 2023, pour la bonne cause évidemment. Pour ce faire, année après année, nous avons économisé pour constituer ce qu'on appelle des provisions dans notre jargon. En ajoutant à ces réserves, un emprunt conséquent, nous avons pu faire face à ces dépenses exceptionnelles. Autant dire que les perspectives en termes d'investissements pour 2024 vont ressembler à une peau de chagrin. Comme a dit Léon Blum, après les grandes réformes du Front populaire : **« Il est temps de faire une pause ».**

Les efforts porteront sur la cour de récréation de l'école maternelle. La mise en accessibilité du bâtiment à partir de la cour est achevée. L'objectif est désormais la réalisation d'une cour « oasis » ou cour « vivante » dont les caractéristiques essentielles sont la végétalisation pour renforcer la biodiversité, tout en favorisant le lien entre les enfants et la nature et également un traitement du sol qui permette l'infiltration de l'eau. Encadrés par une architecte du CAUE et leurs maitresses, les enfants ont réalisé une maquette et un plan que nous avons remis à notre maître d'oeuvre M. Schmitt qui a « professionnalisé » les travaux des élèves et va nous chiffrer le projet dans sa globalité. **Nous pourrons alors déposer nos demandes de subventions auprès des financeurs habituels.**

S'il devait rester quelques sous, nous pourrions envisager, sans mettre en danger nos équilibres financiers, **les travaux dans l'ancien bâtiment de la Poste...** administrativement nous sommes prêts.

Avec les agents du service technique, nous avons dans les tuyaux **un plan progressif de remplacement des ampoules de l'éclairage public par des lampes led, là où il n'y en a pas encore.**

Et les dépenses s'arrêteront là.

Participation citoyenne

Interrompue par la Covid et la fin de validité de notre convention, la participation citoyenne pourrait reprendre du service. C'est en tout cas notre souhait. Il s'agit, nous le rappelons, d'un **partage de vigilance avec la gendarmerie** afin d'opposer aux cambrioleurs et autres escrocs une force collective citoyenne.

Nous allons organiser **une réunion publique** d'ici quelques temps (nous attendons la disponibilité du gendarme spécialiste de la question des voisins vigilants). Nous communiquerons la date, l'heure et le lieu par les canaux habituels de communication (panneaux lumineux, presse, facebook...).

Les rendements agricoles sont-ils plus importants que la santé humaine ?

Le glyphosate (=Round up) herbicide est l'objet actuellement de nombreuses discussions concernant **sa nocivité** et même au sein de l'Europe, son statut change d'un pays à l'autre. Si les agriculteurs l'apprécient car il leur facilite le travail et **augmente les rendements** il n'en est pas de même pour les gouvernements et de nombreux citoyennes et citoyens.

Exclusivement produit par Monsanto à partir de 1974 **(sous la marque Roundup),** il l'est aussi par d'autres firmes depuis que son brevet est entré dans le domaine public (en 2000). **C'est le désherbant le plus vendu au monde ;** pulvérisé chaque année sur des millions d'hectares, **son utilisation a été multipliée par 100 environ dans le monde en 40 ans** (de 1974 à 2014) ; en 2014, dans le monde, près de 0,5 kg de pesticide à base de glyphosate aurait été pulvérisé par hectare. **Il nécessite des adjuvants** (dont un tensioactif) car seul, il n'adhère pas aux feuilles et les pénètre difficilement.
En France le glyphosate est utilisé pour éliminer les végétaux des parcelles avant semis et sans travailler le sol, ou pour détruire la flore difficile. Son usage est réglementé et varie selon les types de cultures. En grandes cultures, il ne peut pas s'employer en situation de labour. **Depuis 2017 il est interdit dans les espaces ouverts au public.**
En résumé, le glyphosate est un herbicide largement utilisé, mais il suscite des débats en raison de **ses effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement.** Il est important de continuer à surveiller et à évaluer son utilisation de manière responsable. C'est la situation de notre pays malgré les déclarations particulièrement négatives d'éminents scientifiques.
Dans d'autres pays d'Europe appliquant le principe de précaution il est interdit de l'utiliser au grand dam des agriculteurs. C'est le cas de l'Allemagne.

Le glyphosate est classé depuis le 20 mars 2015 comme « probablement cancérogène » par le (CIRC) agence de l'OMS qui précise que ce classement est une évaluation du Centre international de recherche sur le cancer.
En mai 2016, le panel permanent d'experts commun entre l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS/WHO) a estimé qu'il est improbable que le glyphosate soit cancérigène par voie alimentaire. Des appréciations similaires ont été rendues par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA/EFSA) ainsi que par les différentes agences nationales récemment chargées d'évaluer le risque sanitaire du glyphosate par voie alimentaire ou dans le cadre d'une exposition professionnelle.
Par contre, en 2021, des chercheurs de l'INSERM considèrent que le « lien entre glyphosate et certaines pathologies ou problématiques est plus fort que ce que l'on pensait jusqu'ici ». L'Institut Ramazzini en Italie évoque une forte incidence du glyphosate sur la leucémie. Les néerlandais Bas Bloem (neurologue) et Tjitske Boonstra (chercheuse en neurologie) associent le glyphosate à la maladie de Parkinson et d'Alzheimer.

Force est de constater que les experts (comme d'habitude) sont en contradiction les uns avec les autres. Il n'est pas facile de prendre position : interdire l'usage ne va pas améliorer les connaissances sur le produit, l'autoriser en le règlementant me paraît la solution la moins pire… **mais on a le droit de penser aussi que devant les incertitudes le principe de précaution devrait s'appliquer.**

D'autant que nos dirigeants sont d'une réactivité exemplaire dans ce domaine. En exemple leur action concernant une autre substance litigieuse : le tabac.

XVIe siècle

En 1560, l'ambassadeur de France au Portugal, Jean Nicot, attribuant au tabac des vertus curatives, envoie de la poudre de cette plante à la Reine Catherine de Médicis afin de traiter les terribles migraines de son fils François II. Le traitement ayant eu du succès, **le tabac devint ainsi « l'herbe à la Reine ». Sa vente sous forme de poudre est réservée aux apothicaires.**
C'est à la fin du XVIe siècle qu'apparaît le mot « tabac » à la même époque est publié un des premiers traités sur le tabac, vu alors comme une plante médicinale indiquée dans de nombreuses pathologies dont l'asthme !!

XVIIe siècle

Le cardinal de Richelieu instaure **une taxe sur la vente de tabac** en 1629. Colbert fit de sa production et de son commerce un **monopole royal** et à l'époque la production nationale est la plus développée d'Europe, avec des plantations dans l'Est, le Sud-Ouest, ainsi que dans les 4 îles des Antilles les plus peuplées.
Le tabac connaît un succès vif et rapide au XVIIe siècle. Ainsi, Molière ouvre sa pièce Dom Juan ou le Festin de Pierre par une tirade de Sganarelle sur le tabac : « Quoi que puisse dire Aristote, et toute la philosophie, il n'est rien d'égal au tabac, c'est la passion des honnêtes gens ; et qui vit sans tabac, n'est pas digne de vivre ; non seulement il réjouit, et purge les cerveaux humains, mais encore il instruit les âmes à la vertu, et l'on apprend avec lui à devenir honnête homme. …tant il est vrai, que le tabac inspire des sentiments d'honneur, et de vertu, à tous ceux qui en prennent ».
La culture du tabac devient un monopole et rapidement **les gouvernants voient les rentrées d'argent qu'ils peuvent espérer des taxes sur le tabac.** Ces taxes augmentent le prix de vente, tandis que la recherche d'un bénéfice rapide dicte un faible prix d'achat aux planteurs (les agriculteurs déjà victimes, comme de nos jours). Afin de maîtriser les flux, la culture du tabac est prohibée dès 1719 dans toute la France, avec des condamnations qui peuvent aller jusqu'à la peine de mort. Exceptions : la Franche-Comté, la Flandre et l'Alsace. Elle le reste jusqu'en 1791.
La nicotine, quant à elle, est identifiée quelques années plus tard. **La cigarette est introduite en France vers 1825.**
La prévalence du tabagisme (pourcentage de consommateurs de tabac dans la population) n'a cessé de croître jusqu'en 1957 **(75 % des hommes fument contre 15 % des femmes à cette époque,** les risques de cancer du poumon dû au tabac commençant enfin alors à être dévoilés au public).

Il aura donc fallu 3 siècles pour prouver la nocivité d'une substance dont la consommation tue pas loin de 80.000 français chaque année. Faudra-t-il autant d'années pour prouver la nocivité du glyphosate ?

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

La chronique forestière de Marc Solari

Après une succession de records battus en terme de températures et de sécheresse ces dernières années, **2023 a été l'année record pour les températures depuis que les relevés météos existent.**

La tendance générale est au dépérissement des forêts comme le confirme les différentes études et états des lieux sur le sujet, les essences les plus touchées sont le sapin et le hêtre mais toutes souffrent à des degrés divers.

Ce dépérissement entraîne des pertes économiques importantes (les bois dépérissant récoltés subissent une importante décote sur le marché). **Il impacte les paysages, la ressource en eau, le climat et menace à terme la survie même de la forêt.**

On est donc en face d'un important défi celui d'assurer la survie de la forêt. Les forestiers publics comme privés en sont conscients, il va falloir que l'ensemble de la société en prenne conscience et qu'on ne se contente plus de belles paroles mais qu'on prenne des mesures en conséquence.

Beaucoup de personnes croient encore que la forêt est immuable et éternelle et se débrouille toute seule et qu'on ne doit y effectuer aucune intervention même si c'est pour essayer de sauver ce qui peut l'être. Pour d'autres c'est un terrain de jeu où tout est permis.
Or les arbres de la forêt comme tout ce qui est vivant, vivent et meurent même si c'est sur un rythme bien plus lent qu'une vie humaine.

Le chevreuil prêt à bondir.

Il va falloir instaurer un dialogue entre toutes les parties prenantes pour sauvegarder ce milieu et lui permettre d'assurer toutes ses missions : **la fixation du Co2 et des divers polluants atmosphériques, la préservation de la ressource en eau, la production d'oxygène mais aussi la production de bois, la préservation de la faune, le tourisme raisonnable et la chasse.**

Pour rappel, d'un point de vue économique seule la production de bois et la chasse sont rémunérées, ces deux missions sont censées financer toutes les autres, il serait temps que les autres missions dont tout le monde profite soient elles aussi prises en compte d'une manière ou d'une autre pour aider à l'entretien de la forêt.

En 2023, il y a eu de nombreuses actions de sensibilisation auprès de divers publics sur des sujets comme la prévention

Des biches peu farouches posent devant Marc.

des feux de forêt, des conférences sur l'avenir de nos forêts ou le problème de l'équilibre forêt gibier.

A l'heure actuelle il y a un très fort déséquilibre entre ce que la forêt peut supporter en terme de pression et la densité de cervidés. Pour notre vallée, c'est surtout le cas rive gauche de la Thur (côté vierge) qui cumule les handicaps : sol pauvre, exposition chaude et surdensité de gibier avec superposition de 3 espèces d'ongulés (cerfs + chevreuil + chamois) tous amateurs de jeunes plants forestiers. La rive droite est encore un peu épargnée mais la population de cerfs augmente régulièrement et donc si on n'intervient pas on aura le même cas de figure que de l'autre côté de la Thur.

Le grand gibier en surnombre détruit non seulement les plants forestiers plantés ou naturels au point d'empêcher tout renouvellement des arbres, mais aussi toute la végétation arbustive ou herbacée et du même coup tout ce qui est censé y vivre (insectes, oiseaux et petite faune). Or les jeunes plants forestiers comme le reste de la végétation sont déjà gravement en difficulté avec les sécheresses à répétition et supportent d'autant plus mal une pression excessive de la dent du gibier.

Il va falloir faire entendre raison aux chasseurs et que nos élus fassent preuve de courage pour leur imposer de faire un très gros effort en matière de réduction des densités de gibier et qu'ils ne se contentent pas de récolter quelques trophées par ci par là comme c'est trop souvent le cas. C'est la condition pour que nos petits enfants puissent (peut-être) encore profiter d'une forêt vivante.

Vu la vitesse du changement climatique nos forêts ne pourront pas s'adapter sur le court terme pour rappel il faut 120 ans pour faire un sapin ou un hêtre adulte, 180 ans pour un chêne. Sur le très long terme il est probable que la mémoire génétique des végétaux qui leur a permis de survivre aux bouleversements climatiques des millénaires passés **leur permettra de voir apparaître des arbres résistants à la sécheresse et à la chaleur. En attendant il va falloir traiter la forêt avec respect et modération comme un patrimoine précieux et irremplaçable pour essayer de sauver ce qui peut l'être. Tout le monde doit en être conscient et accepter de faire des efforts en conséquence.**

Une fois la forêt détruite il sera trop tard pour les regrets.

RETOUR SUR IMAGES

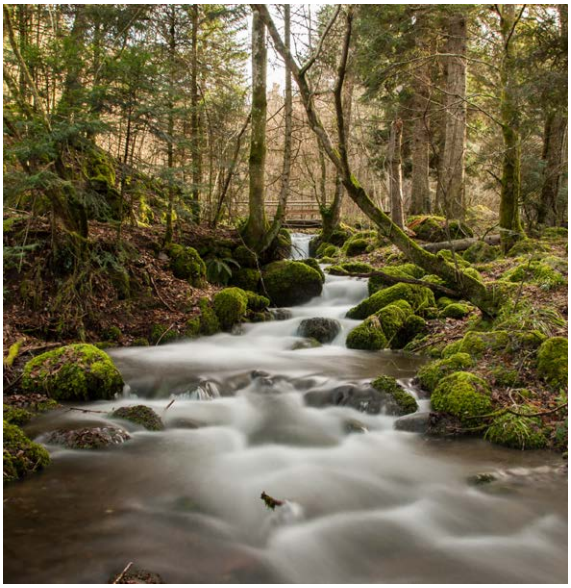

« Vivre à Moosch » nous a invités à une journée sur le thème de l'eau chez nous et ailleurs.
La passerelle du circuit de la Roche aux bébés et la fresque du lavoir.

Le cavalier romain Saint-Martin a partagé son manteau avec un déshérité. Cette légende est revisitée chaque année par les Schwalmalas.

11 Novembre : les enfants accompagnent le maire pour le dépôt de gerbe.

Les marcheurs fidèles au rendez-vous d'octobre des sapeurs-pompiers.

Les crues du mois de novembre nous ont rappelé que nous ne sommes pas à l'abri des catastrophes.
L'inondation du camping.

La gastronomie jamais absente des réjouissances de nos sapeurs-pompiers.

Inauguration du chalet des Trois Bornes réhabilité par les bénévoles de Moosch, Malmerspach, Mitzach.

Fête des Seniors

La joyeuse après-midi dansante.

Les retrouvailles autour d'un bon repas.

La magie de Noël n'est pas forcément une expression galvaudée.

Les jeunots de la classe 53 et le conseil municipal pour les chants de Noël.

Le marché de Noël des Soybandas : la Tartiflette de Noël.

Les doyens du jour et la municipalité : Émilie THOMAS et Antoine HOFFNER .

Noël en noir et blanc.

Réunion publique concernant le futur ramassage des déchets. Véronique PETER, vice-présidente de la Com Com à la manœuvre.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni trois fois depuis la publication de notre dernière «Lettre Municipale» du mois de juillet.

SÉANCE DU CONSEIL 27 OCTOBRE

Les Elus municipaux ont approuvé notamment…

Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033

Le Conseil Municipal a :

- Confirmé l'existence de 3 lots de chasse communaux :
- Fixé à 1 327 hectares, la contenance des terrains à soumettre à la location,

Lot de chasse n° 1 : 301ha dont 201 ha de forêt Rive gauche de la Thur jusqu'aux bans de Geishouse, Saint-Amarin et Willer-sur-Thur

Lot de chasse n° 2 : 378ha dont 257 ha de forêt Rive droite de la Thur jusqu'aux bans de Malmerspach, Mitzach, Rimbach-près-Masevaux, Wegscheid et limites du lot n° 3 (Belackerrunz)

Lot de chasse n° 3 : 648ha dont 448 ha de forêt Rive droite de la Thur jusqu'au ban de Willer-sur-Thur et limites du lot n° 2 (Belackerrunz) et du lot de chasse réservée du Rossberg.

Les locataires sortants, à savoir la Société de Chasse Saint-Georges des Hautes Vallées, pour le lot n° 1, et l'Association des Chasseurs du Gsang, pour les lots n° 2 et 3, ont par courriers respectifs des 12 septembre et 15 août 2023, revendiqué leur droit de priorité et sollicité le renouvellement des baux de chasse par convention de gré à gré,

Le Conseil a décidé de louer ces 3 lots par convention de gré à gré et a fixé le montant des loyers annuels comme suit : Lot n° 1 : 13 244,-€ ; Lot n° 2 : 10 962,-€ ; Lot n° 3 : 18 792,-€

Adhésion de la Communauté de Communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim à Territoire d'Energie Alsace

Le Conseil municipal a émis un **avis favorable** à l'adhésion de la Communauté de Communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim à TEA.

Les Rapports d'activités annuels (Eau potable, Assainissement et Elimination des Déchets 2022) de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin ont été présentés par Sylviane RIETHMULLER et Didier LOUVET, délégués communautaires. Le Conseil Municipal a pris acte et a approuvé ces 3 rapports d'activités.

Rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

Le Conseil Municipal a également approuvé le rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Révision des loyers communaux pour l'année 2024 (logements et garages)

Le Conseil Municipal a décidé de revaloriser de 3,50 % (montant de l'indice de référence des loyers) les loyers des logements et garages communaux à compter du 1er janvier 2024.

Autorisation dépenses d'investissement 2024 – Budget Principal

Le Conseil Municipal a autorisé M le Maire **à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,** dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget 2023, jusqu'au vote du Budget Primitif de l'exercice 2024.

Subvention exceptionnelle au Club Vosgien de la Vallée de Saint-Amarin

Le Conseil Municipal a accordé une subvention exceptionnelle de 100 € au Club Vosgien de la Vallée de Saint-Amarin qui a procédé à des travaux de réfection du pont du Bubalafels très récemment.

DIVERS ET COMMUNICATIONS

Programme National des Ponts

La visite des ouvrages de la commune, dans le cadre du programme national des ponts, est prévue le mercredi 29/11/2023 à 16h et le 01/02/2024.

Nettoyage des avaloirs

Le nettoyage des avaloirs se fera semaine 47 (du 20 au 24/11). Les conseillers sont chargés de suivre et surveiller ce nettoyage.

Fusion administrative des paroisses protestantes de THANN et de FELLERING

Le Conseil Municipal a approuvé la fusion des paroisses protestantes de Thann et de Fellering.

Ordures Ménagères

Réunion du Comité Consultatif de la Communauté de Communes pour la mise en œuvre du prochain marché de collecte des ordures ménagères et assimilées le jeudi 9/11 à 18h.

Association des Parents d'Elèves de Moosch (APEM)

L'Assemblée Générale de l'APEM se tiendra le vendredi 10/11/2023 à 20h30. Mme Pascale RINGENBACH, Adjointe chargée des affaires scolaires représentera la commune.

Réhabilitation de la mairie : Isolation thermique extérieure

M. le Maire a rencontré le gérant de l'entreprise SCHOTT Peinture en présence du maître d'œuvre, M. Jacques KOESSLER, le mardi 24/10 à 14h30 pour faire le point sur les travaux nécessaires pour remédier aux multiples malfaçons, ainsi que ceux nécessaires pour terminer les travaux. Le gérant s'est engagé à effectuer ces travaux au courant du mois de novembre. Affaire à suivre.

SÉANCE DU CONSEIL DU 4 DECEMBRE

Les Elus municipaux ont approuvé notamment…

C'est la **« huitième et dernière séance du Conseil de l'année 2023 »** a dit la Maire en ouvrant la réunion du Conseil Municipal. Il a ajouté que la commune est dans le dur au niveau du fonctionnement de son Service Technique, **décimé par l'absence de 2 agents pour raisons médicales.**

Yannick LEDUC se retrouve seul. Bien qu'ayant obtenu son permis PL très récemment. Il a assuré le salage et le déneigement. **Le Maire et les conseillers lui expriment toute leur reconnaissance et leurs félicitations pour son travail et son dévouement.**

M. le Maire adresse également ses **plus sincères remerciements à tous les conseillers** qui se dévouent pour assurer la sécurité des élèves Mooschois au passage piéton de la RD 1066. L'appel aux conseillers sera très probablement reconduit jusqu'aux congés de fin d'année.

Des remerciements nourris sont également adressés au conseiller Bernard WALTER, qui endosse quotidiennement, depuis de nombreux jours, les fonctions **« d'ouvrier communal suppléant bénévole »** aux côtés de Yannick LEDUC.

Enfin M. le Maire et les conseillers **remercient très chaleureusement M. Richard ZUSSY,** qui lui aussi, est présent, au quotidien, depuis plusieurs semaines auprès de l'adjoint Jean-Louis BITSCHINE (déménagement archives, mairie, salle Coutouly…).

Pour faire face à l'absence des agents techniques, la commune a fait appel à l'entreprise CET pour la mise en place de l'éclairage de Noël le long de la RD 1066. L'entreprise interviendra également pour l'entretien des installations d'éclairage public notamment dans la rue Brand.

Concernant l'éclairage public, M. le Maire indique qu'une commande de 273 ampoules led a été passée pour un montrant de zéro euro, dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

Enfin, il annonce qu'une réunion publique se tiendra le lundi 15 janvier 2024 à 18h30 à la salle Coutouly concernant la mise en place, par la Communauté des Communes, du nouveau schéma de collectes des déchets.

Révision des taux de cotisation au 1er janvier 2024 pour la protection sociale complémentaire risque « prévoyance »

Le Conseil Municipal a pris acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1er janvier 2024 dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » du personnel et a autorisé M. le Maire à signer l'avenant aux conditions particulières ainsi que tout acte y afférent.

Subvention à l'association « Sapeurs-pompiers Humanitaires – Groupe de Secours Catastrophe Français »

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 50 €, **geste symbolique de Solidarité avec les sinistrés du Pas de Calais.**

Rapport d'activités 2022 de Territoire d'Energie Alsace :

Le Conseil Municipal a pris acte et approuvé ce rapport d'activités.

DIVERS ET COMMUNICATIONS

Calendrier du mois de décembre

M. le Maire a rappelé les manifestations à venir en ce mois de décembre :

- 5/12 : Cérémonie AFN à 18h30
- 8 & 9/12 : Téléthon (150 repas réservés)
- 16 & 17/12 : Marché de Noël
- 17/12 : Fête des Séniors
- 26/12 : Traditionnelle montée vers le Gsang aux aurores

Il précise également que la réception des vœux se tiendra le vendredi 26 janvier 2024.

Risques industriels majeurs

M. le Maire a précisé que la préfecture a transmis un dépliant d'information traitant des risques industriels majeurs auxquels peuvent être confrontés les habitants du territoire.
Ces risques relèvent notamment du site industriel de THANN (TRONOX et VYNOVA PPC). Ce dépliant doit être distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la commune (foyers, commerçants, artisans, entreprises…) **avec la prochaine lettre municipale.**

Enherbement des allées des cimetières

M. le Maire a précisé que l'enherbement des allées des cimetières est désormais une obligation pour les communes de plus de 2000 habitants. Mme Marie-Eve PAOLIN et M. Yannick LEDUC ont pris part à une réunion d'information organisée par le SM4 sur le cimetière de DANNEMARIE dont l'enherbement des allées a été réalisé récemment. Un groupe de travail a planché sur le projet et une large concertation a été menée. A l'automne 2022, les travaux se sont terminés et les habitants sont satisfaits et contents. M. le Maire a proposé de **poursuivre la réflexion et de retourner voir l'évolution du projet à DANNEMARIE.**

Remboursement du filet de sécurité (acompte perçu en 2022)

Après avoir écrit aux sénateurs du Haut-Rhin et à la Ministre Mme FAURE, M. le Maire a adressé **une demande d'étalement de ce remboursement** aux services des finances publiques. Il attend à présent la réponse.

Remerciements du Club Vosgien de la Vallée de Saint-Amarin

M. le Maire a fait part des **remerciements du Club Vosgien** de la Vallée de Saint-Amarin pour la subvention de 100 € accordée par la commune pour les travaux de réfection du pont du Bubalafels.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

SÉANCE DU CONSEIL DU 29 JANVIER

Les Elus municipaux ont approuvé notamment…

FORÊT :

Prévision coupes et dépenses d'exploitation 2024 :

Le Conseil Municipal a approuvé l'état de prévision des coupes et les dépenses d'exploitation en découlant pour 2024 et chargé M. le Maire de le mettre en œuvre en concertation avec l'agent de l'ONF **en fonction de l'évolution du marché et du cours du bois.**

Programme des travaux patrimoniaux

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas voter en l'état le programme de ces travaux patrimoniaux pour 2024, et a chargé M. le Maire de **définir les travaux patrimoniaux à effectuer en 2024 en concertation avec l'agent de l'ONF, en fonction des recettes** qu'encaissera la commune.

Fixation du prix des produits forestiers pour l'exercice 2024

Le Conseil Municipal a décidé de **maintenir les prix fixés en 2023 pour l'année 2024** (pas d'augmentation) :

- Bois d'affouage : 300 €/ la corde livrée ou 75 €/ le stère livré.
- Carte de ramassage de bois mort : 15 €/ la carte

Etat d'assiette 2025

Le Conseil Municipal a approuvé l'état d'assiette 2025 proposé par l'ONF.

Participation aux frais de chauffage du Cercle Saint-Augustin

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une participation aux frais de chauffage de 789 € au Cercle Saint-Augustin pour les frais de chauffage de l'année 2022.

Location d'un local au sein de l'hôtel d'entreprises « La Filature » à Malmerspach

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à **négocier les conditions et dispositions du bail dérogatoire** avec la Communauté des Communes de la Vallée de Saint-Amarin et l'a autorisé à le signer à l'issue des discussions.

Bail de pêche

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire **à signer un bail de pêche avec l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la vallée de la Thur** (l'AAPPMA) concernant la Thur et ses affluents.

Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer **la prime de pouvoir d'achat** exceptionnelle forfaitaire pour le personnel de la commune éligible.

Pouvoir de police en matière de publicité

Sur proposition de M. le Maire, **le Conseil Municipal a décidé de conserver le pouvoir de police en matière de publicité.**

Don

Le Conseil Municipal a accepté un don de 200 € **en échange de fourniture d'eau potable à un particulier dont la source était tarie** et a donné son accord pour l'encaissement du chèque.

DIVERS ET COMMUNICATIONS

Apprentissage

M. le Maire a communiqué les appréciations figurant sur le **bulletin du 1er semestre** de l'apprenti Conrad MELVYN. Semestre positif ponctué de nombreux progrès avec **les encouragements de la directrice.**

Conseil de Développement du Pays Thur Doller

M. le Maire a expliqué ce qu'est le Conseil de Développement qui est en cours de renouvellement en ce début d'année. **Un appel à candidatures au sein des citoyens impliqués dans les communes est lancé** (membres d'association, anciens élus, actifs, retraités souhaitant partager leurs expériences et compétences…). Avis aux volontaires.

Recours aux bénévoles

M. le Maire a rappelé que la commune fait régulièrement appel à des citoyens bénévoles pour certains travaux. **Ceux-ci ont alors la qualité de collaborateur occasionnel de service public,** qualité prévue par la loi et la jurisprudence. Le bénévole doit participer à des missions de service public, de manière effective, gratuite, et sur la demande de l'administration. **Le statut de collaborateur occasionnel du service public engage la responsabilité de la commune et du Maire en cas d'accident.** La convivialité et la camaraderie sont de rigueur dans ces groupes de travail. Il convient néanmoins d'être très attentif et d'encadrer l'appel aux bénévoles.

Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)

M. le Maire a précisé que le Conseil Municipal devra définir des zones sur le ban communal présentant **un potentiel permettant d'accélérer la production d'énergies renouvelables** (solaire, hydroélectricité, géothermie de surface, méthanisation…). Il préconise pour Moosch de **retenir essentiellement le solaire** au sol, sur toiture ou ombrière. Ce dossier sera abordé lors de la prochaine réunion.

80ème anniversaire de la Libération de la vallée

M. le Maire a précisé que lors de la dernière réunion du bureau de la Communauté des Communes, **il a été décidé d'organiser une commémoration commune sous l'égide du Souvenir Français,** le samedi 30 novembre 2024 à Saint-Amarin. Les modalités pratiques seront définies lors de réunions de calage avec les Maires, musiciens, chorales, associations d'anciens combattants…

Les conseillers ont dit...

BILLET D'HUMEUR

Nous nous souvenons tous des « Lettres Persanes » et des échanges épistolaires des faux persans Usbek et Rica. La liberté d'expression étant ce qu'elle était dans l'Ancien Régime, Montesquieu utilise ce stratagème de persans imaginaires pour se livrer à une critique en règle de la société de son temps, de ses institutions et notamment de ses mœurs politiques.

Je vous laisse imaginer ce qu'écriraient des « persans » voyageant en France aujourd'hui.

Que diraient ils par exemple d'un pays et ***d'un peuple qui met au centre de son actualité pendant une bonne semaine la coupe de cheveux d'une demoiselle,*** *fut elle miss ?*

Que diraient ils par exemple de cette élite artistique se déchirant sur le cas Depardieu pour lequel ***le chef de l'Etat s'est senti obligé de mettre son grain de sel ?***

Montesquieu reste pour nous ***le père de la séparation des pouvoirs,*** *garantie de la démocratie. L'affaire Depardieu est entre les mains de la justice ! Que vient faire l'exécutif dans cette galère ?*

Les cheveux courts de miss France et la paillardise odieuse d'un acteur de cinéma... Heureuse ***France qui n'a pas d'autres sujets d'inquiétude.***

JS

LU PAR AILLEURS

Au fil de l'actualité avec les Éditorialistes de la presse régionale

« Le meurtre de ce professeur d'Arras démontre que ***l'école laïque et républicaine est devenue une cible.*** *L'école de notre République est ainsi la seule institution capable de rassembler chaque jour près de douze millions d'élèves sans différences de conditions sociales, d'origines ou de religions, la seule à les faire coexister pacifiquement, et c'est un miracle quotidien. Douze millions de jeunes cerveaux qu'un million d'enseignants éveillent à ce qui s'appelle une conscience. Évidemment,* ***c'est insupportable pour toutes les forces qui complotent à la destruction de l'humanité. L'ignorance est toujours leur meilleur allié, la connaissance leur plus implacable ennemi. »*** **(14/10/2023)**

« Déterminer tous ensemble ce que représente pour nous la laïcité et jusqu'à quel point nous sommes prêts à nous battre pour la défendre. Il est urgent de comprendre que ***la seule réponse à la barbarie ne peut être que collective*** *et que l'union nationale n'est pas un concept creux, pourvu qu'on abandonne ces indignes postures politiciennes. »* **(15/10/2023)**

« Chacun de nous a le souvenir d'une dette aussi symbolique que vitale contractée auprès d'un prof de français, d'histoire-géo, de philo... ***C'est dans la magie de cette relation d'enseignant à élève, à la fois collective et individuelle, que se reproduit un pays ouvert et démocratique de génération en génération.*** *Pas dans la perfection, mais dans la promesse d'un destin commun, dans un pays qui assume sa diversité. »* **(17/10/2023)**

« A trop avoir joué avec les facilités de la délocalisation et à rechercher le coût le plus bas, au comptoir comme à la « Sécu », on a laissé filer la production des principes actifs en Chine ou en Inde et le conditionnement, de manière plus large, dans les pays hors de l'Union européenne. La facture est salée, elle se paie en réelle menace sur notre santé publique et en risques pour les plus malades. ***Le système de santé est vacillant, dans les hôpitaux où il manque du personnel, dans les campagnes où il manque des médecins, et dans les pharmacies où il manque des médicaments... »*** **(07/11/2023)**

LU PAR AILLEURS

« L'attentat d'Arras et la guerre au Proche-Orient ont hystérisé le débat dans des proportions telles qu'aujourd'hui ***le plus minimal discours d'humanité et même la plus petite tentative de recentrer le débat est inaudible.*** *Il n'est qu'à voir la crispation autour de l'article 3 qui prévoit la régularisation des travailleurs étrangers dans les métiers en tension pour comprendre à quel point* ***toute nuance est devenue impossible. »*** **(08/11/2023)**

« Qu'une marche pour la République et contre l'antisémitisme » donne lieu à une polémique en dit long sur l'affaissement du débat politique et sur le dévoiement du sens des mots. L'objet de la controverse n'est pas l'appel lancé par la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Sénat à une manifestation le 12 novembre, mais le ralliement annoncé du Rassemblement national et de Reconquête, ***deux partis d'extrême droite guidés par une seule obsession, celle du bouc émissaire : l'étranger, le juif, le musulman, l'apatride, le mondialiste, l'Européen, le voisin. »*** **(09/11/2023)**

« Emmanuel Macron a invité les représentants des cultes à faire « un effort pédagogique » auprès des jeunes. La prière élyséenne adressée aux prêtres, imams, pasteurs et rabbins est aussi révélatrice ***d'une double impuissance : celle des religions à prêcher l'amour de son prochain et celle de la laïcité à la française à transcender le fait religieux. »*** **(14/11/2023)**

« Le glyphosate

Faute d'avoir atteint la majorité qualifiée requise dans ce dossier, les États membres de l'Union européenne ont laissé le soin à la Commission de ***renouveler pour dix ans l'autorisation de cette molécule de synthèse controversée.*** *La France s'est abstenue.*

Les conditions de cette prolongation posent deux questions majeures : celle de la confiance dans les institutions et celle du coût sanitaire.

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) n'a pas identifié de « domaine de préoccupation critique » suffisant pour empêcher l'autorisation de l'herbicide tandis que ***l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a classé la molécule comme « cancérogène probable »*** *et que les scientifiques ont commencé à identifier un lien biologique « plausible » entre l'exposition au glyphosate et le risque de maladie de Parkinson.*

La prévention des maladies neuro-dégénératives ou des cancers ne semble pas faire partie des priorités de la régulation des produits phyto-pharmaceutiques. ***Les seuils et les interdictions, qui fluctuent au gré des contraintes, répondent plus facilement aux impératifs économiques à court terme qu'aux enjeux lointains de santé publique. »*** **(17/11/2023)**

« Figure républicaine longtemps épargnée, le maire encaisse de plein fouet ***les soubresauts d'une société impatiente, revendicatrice, versatile et consommatrice et d'un État qui délègue sans alléger les contraintes financières,*** *administratives et normatives qui pèsent sur les collectivités.*

Le sens du devoir et de l'intérêt général, partagé par la majorité des élus, est mis à mal par un sentiment d'impuissance et d'injustice face à une mission toujours plus complexe et à l'exigence trop forte des administrés. Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant qu'ils mettent dans la balance leur engagement public et leur vie privée et qu'ils jugent leurs indemnités insuffisantes. La nouveauté, c'est que les maires affichent des états d'âme masqués jusqu'à présent par leur sacerdoce.

Le malaise des élus locaux reflète le relâchement du collectif. La commune a perdu son sens étymologique. ***Les maires sont devenus des couteaux suisses à défaut d'être considérés comme des hussards de la République.*** *À chaque congrès, ils ont droit à des séances de câlinothérapie de la part du gouvernement. Pour être efficaces, ces sessions devraient se traduire au quotidien par une plus grande considération et une meilleure protection. »* **(21/11/2023)**

« Depuis 2017, Emmanuel Macron n'est pas parvenu à partager son ambition de dépasser les clivages partisans. ***Il est personnellement comptable de cet échec.*** *Mais le rejet d'un texte censé « contrôler l'immigration » et « améliorer l'intégration » reflète autant l'impasse du « en même temps » élyséen que le conservatisme de forces politiques qui pensent ne pouvoir exister que dans l'affrontement et la polarisation à outrance.*

Au point de se demander ***si les enjeux partisans et idéologiques ne prennent pas parfois le pas sur le fond des choses et l'intérêt général.*** *Il en va ainsi du projet de loi immigration et intégration dont le contenu se retrouve éclipsé par des considérations que les citoyens ne supportent plus.*

Le 6 février dernier, les députés ont repoussé la motion de rejet de la réforme des retraites dont la mesure phare était contestée par les Français. Dix mois plus tard, les mêmes ont rejeté un projet de loi attendu cette fois-ci par la population. À ce niveau d'incohérence, tout devient inaudible pour l'opinion : la surenchère du Rassemblement national et des Républicains comme l'indignation de la gauche. » **(13/12/2023)**

« Il est des éloges qui ne passent pas. Les lauriers tressés ce mercredi par le président de la République à Gérard Depardieu sont de ceux-là.

S'agissait-il d'une tentative de diversion, en plein marasme politique consécutif à l'adoption de la loi immigration ? D'un désaveu public de Rima Abdul-Malak, la ministre de la Culture qui a eu l'audace d'émettre des réserves sur ce texte controversé et considère pour sa part que Gérard Depardieu fait honte au pays ? Peu importe. Ces propos sidèrent.

Que le président défende la présomption d'innocence, garante de notre État de droit, est attendu, et même souhaitable. Qu'il porte aux nues un homme – tout « monstre sacré » qu'il soit – mis en examen pour viols et accusé à plusieurs reprises d'agressions sexuelles est une offense au mouvement de libération de la parole des femmes qu'il prétend encourager. » **(23/12/2023)**

« Le sentiment antisémite ne varie pas avec les circonstances. Sa banalisation, en revanche, fait sauter les digues et en active dangereusement l'expression. Alors ***il faut s'insurger, toujours. Et marteler, encore, que rien ne justifie cette haine, au même titre que rien ne justifie le racisme, la xénophobie ou l'homophobie,*** *qui ne relèvent pas de l'opinion mais du délit. »* **(26/01/2024)**

PAROLES DE LECTEURS

Un courrier de mécontentement adressé aux sénateurs du Haut-Rhin

« Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

« Donner c'est donner, reprendre c'est voler ». Ce vieux dicton maintes fois commenté par les instituteurs en blouse grise en guise de leçon de moral est sans doute tombé en désuétude… comme beaucoup de principes ou de valeurs républicaines.

Faut-il s'en étonner quand c'est l'Etat qui bafoue ces principes et ces valeurs… qui donne le mauvais exemple comme on disait dans le temps.

L'Etat nous a proposé de postuler au filet de sécurité… ce que nous avons fait… et avons perçu 13 971 € en 2022 en guise d'acompte, le solde devait nous parvenir avant le 31 décembre 2023 et était bien entendu inscrit au budget 2023. Autant dire que cet argent nous l'avons dépensé.

Aujourd'hui, on nous demande de rembourser.

Je passe sur l'incompréhension, sur le foutoir au sein du gouvernement et de ses services, incapables de faire des prévisions fiables, mais ce qui ne passe pas, c'est une fois de plus **ce mépris à l'égard des petites communes et de ses élus.** Il est facile de nous présenter régulièrement dans les discours comme les fantassins de la République, **mais comme dans certaines armées, les fantassins n'ont même plus de chaussures.**

Ce gouvernement est en train de dérouler le tapis rouge à l'extrême droite… Nous pourrons tous verser des larmes de crocodiles… après quand il sera trop tard.

José SCHRUOFFENEGER, Maire de Moosch »

Des courriers et mails divers…

« Bonjour,

Je tenais à te remercier, José, pour avoir fait le lien entre l'association LIRE ET FAIRE LIRE et moi. J'ai contacté toutes les personnes dont tu m'avais donné les coordonnées. Très bon accueil, et elles m'ont donné toutes les infos nécessaires à mon inscription. Et ça y est ! **J'en suis à ma 2e séance de lecture aux bouts d'choux de l'E. M. de Moosch. J'apprécie beaucoup !** Un véritable plaisir ! J'avais oublié ce qu'était un enfant !!! Bonne journée

Y.G. »

« Monsieur le rédacteur de la lettre municipale,
(très bon bulletin en général)

Mais n° 87 page 2 concernant l'article « les chiens doivent être tenus en laisse ». **Si c'est la loi aucun commentaire.**

Par contre, la suite me dérange :
« on évite également de laisser crotter son chien sur un pâturage. L'herbe est la nourriture des vaches, des moutons, des chèvres… et au-delà la nôtre. »
Me promenant à Moosch et en forêt un peu plus que la moyenne des mooschois, je n'ai jamais vu des vaches, des moutons et des chèvres et **en forêt sangliers, chevreuils qui portent des couches** et pourtant les gens mangent de la viande issue de ces pâturages et de cette forêt.
Espérant que ce petit mot paraitra dans « paroles de lecteurs » bien qu'il soit à contre courant du thème habituel.

Sans rancune, recevez, Monsieur le rédacteur, mes salutations les plus distinguées.

F. B. »

Bien sûr que « ce petit mot paraitra »… avec une aimable remarque. Pas de vaches, chèvres, moutons dans nos forêts, mais sur nos collines et sur nos prés, oui.

Et puis nos amis d'Outre Rhin ne sont pas plus stupides que les autres *(cf affiche ci-contre).*

« C'est avec grand plaisir que nous avons appris que vous nous avez attribué **un prix pour les maisons fleuries** et nous vous en remercions.

Cordiales salutations

M. H. B. »

PAROLES DE LECTEURS

« Bonjour José,

J'ai particulièrement apprécié ton Editorial (taxes foncières : l'injuste polémique) dans ton journal d'informations.
Félicitations à la charcuterie Kuhner et à la commune de Moosch pour avoir déboulonner le Bas-Rhin dans ce concours de la meilleure Knack.

Michel SORDI – Maire de Cernay »

« José,

Merci pour votre article dans la lettre municipale que j'étais impatient de lire. J'aurais tellement aimé lui transmettre celui-ci, malheureusement, comme vous avez certainement pu l'apprendre, **notre rock star Staffi est parti rejoindre notre ami Georges et tous les autres...** Notre village perd malheureusement l'animateur de ses veillées, concours de pêche et de cette fameuse fête populaire.

Cordialement

B. G. »

« Cher José,

Merci de tes bons vœux fidèles et de **l'envoi régulier du très bon bulletin de Moosch !**

Fidèlement à toi et ta famille

Jean-Marie BOCKEL, ancien Ministre »

« Une dame habitant en Bourgogne nous a fait parvenir une carte postale datée de 1915 écrite par un poilu qui a séjourné chez nous pendant la Grande Guerre. « **Des obus qui explosent comme des bouteilles de Champagne »,** c'est probablement ce qu'on appelait «l'humour poilus ».

« Un grand merci **pour tout ce que vous avez fait encore une fois** cette année dans votre Téléthon. Nous pouvons être fiers dans le HR Sud où nous avons fait 70 000 €.

Votre dévouée coordinatrice, Antoinette MULLER »

AGENDA (POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES...)

DATE	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRES	ASSOCIATION
17 FÉVRIER	**Portes ouvertes**	Ecole ABCM	*9h – 12h*	*Les Schwalmalas*
28 FÉVRIER	**Déchetterie mobile**	Place Beltrame	*10h – 16h*	*Com Com*
8 MARS	**Don du sang**	Salle Aloyse Mura	*16h - 19h30*	*Donneurs de sang*
8 MARS	**Assemblée générale**	Salle Coutouly	*20h*	*Club Vosgien*
15 MARS	**Assemblée générale annuelle**	Mairie	*18h30*	*Jardins familiaux*
28 MARS	**Jeux des 1000 euros France Inter**	Salle Aloyse Mura	*17h*	*Municipalité*
7 AVRIL	**Ouverture saison de pêche**	Etang	*9h*	*Pêcheurs*
30 MARS	**Vigile Pascale**	Eglise	*20h*	*Paroisse*
1ER AVRIL	**Marché aux puces**	Rues du village	*8h – 17h*	*Pêcheurs*
12 AVRIL	**Conférence de Maitre Moser**	Bibliothèque	*17h*	*La Mine aux Bouquins*
14 AVRIL	**Ouverture saison cyclotourisme**	Cour du Cercle Saint-Augustin	*9h*	*Cercle Saint-Augustin*
19 AVRIL	**Ramassage métaux Téléthon 2024**	Habitants de Moosch	*8h - 12h*	*Municipalité et bénévoles*
24 AVRIL	**Commémoration Journée Nationale des Déportés**	Monument aux morts	*18h30*	*Municipalité*
27 AVRIL	**Journée citoyenne**	Moosch	*8h - 12h*	*Municipalité*
28 AVRIL	**Concert des amis de Daniel Binder**	Eglise	*17h*	*Municipalité et VAM*

Conception REPAIR / www.repair-soigneur.fr